

MAIRIE  
de



22450



Communes de  
Patrimoine Rural  
Bretagne

## DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOYAGES SCOLAIRES

---

Le CCAS subventionne les voyages scolaires, dans la limite des dépenses engagées, de la manière suivante (délibération du 25/04/2019) :

Famille non-imposable :

- participation de 50 €uros,
- participation communale aux voyages scolaires calculée à hauteur de 25% du coût du voyage et plafonnée à 100 euros, à chaque cursus scolaire (une fois en Primaire, une fois au Collège et une fois au Lycée).

Famille imposable :

- participation communale aux voyages scolaires calculée à hauteur de 25% du coût du voyage et plafonnée à 100 euros, à chaque cursus scolaire (une fois en Primaire, une fois au Collège et une fois au Lycée).

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le présent dossier afin de percevoir la subvention pour le voyage effectué par votre enfant. La subvention sera versée en une fois, et après réception de votre dossier réputé complet.

### IDENTIFICATION DE L'ENFANT (1 DEMANDE PAR ENFANT et PAR VOYAGE SCOLAIRE)

Renseignements relatifs à l'enfant :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Etablissement scolaire fréquenté : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Renseignements du représentant légal:

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ 22450 LA ROCHE-JAUDY

TEL: . \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Descriptif du voyage scolaire :

Lieu : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_

Coût supporté par la famille : \_\_\_\_\_

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

Ces différents documents doivent être fournis à l'appui de votre demande de subvention :

- un relevé d'identité bancaire ou postal ;
- le présent document signé du représentant légal de l'enfant ;
- facture acquittée émanant de l'école, signée par le représentant de l'établissement scolaire ;
- le cas échéant, avis de non-imposition ;

Fait à La Roche-Jaudy, le \_\_\_\_\_,

Signature du représentant légal de l'enfant

*Les demandes de subventions sont téléchargeables sur le site de la commune de LA ROCHE-JAUDY :  
[www.larochejaudy.bzh](http://www.larochejaudy.bzh)*

*Les demandes de subventions sont à adresser, avant la fin du mois de juin de l'année scolaire en cours à :  
Monsieur Le Président du CCAS de LA ROCHE-JAUDY  
Place de Pouliet, La Roche-Derrien 22450 LA ROCHE-JAUDY*

*Vous pouvez également déposer le dossier aux accueils des mairies déléguées de LA ROCHE-JAUDY.*

**Partie réservée à l'administration**

Réceptionné en Mairie le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Dossier complet : OUI / NON

**Observations :**